

**Tarifs, application du quotient familial et du taux d'effort**  
(DCM du 30/05/2016, du 8/07/2016, du 6/07/2017 et 1/06/2018)

Dans le cadre de la convention de financement signée avec la CAF, une politique tarifaire modulée selon les revenus des familles est mise en place.

Le prix des prestations est calculé en fonction du Quotient Familial sur une échelle comprise entre le Quotient familial minimum fixé à 500 et le Quotient familial Maximum fixé à 1 000 et entre un prix plancher et un prix plafond. En dessous du Quotient familial minimum le tarif minimum est appliqué et au-dessus du Quotient familial Maximum, c'est le tarif maximum.

Entre ces deux quotients, la tarification selon un taux d'effort s'applique. Elle est fondée sur les ressources des familles en établissant la facturation sur le principe de la linéarité supprimant ainsi les effets de seuil.

Calcul du Quotient Familial :

- présentation de la feuille d'imposition
- prise en compte des revenus annuels sans aucune déduction (revenu brut global de votre avis d'imposition ou de non imposition)
- division par le nombre de parts (figurant sur ce même avis)
- division par 12 pour obtenir le quotient familial mensuel

	Maizières-lès-Metz	Extérieurs
Petit déjeuner	1.50 € à 2.00 €	2.00 € à 2.50 €
Matin : activités + goûter	4.00 € à 6.00 €	6.00 € à 8.00 €
Après-midi : activités + goûter	4.00 € à 6.00 €	6.00 € à 8.00 €



### Extrait du projet éducatif et pédagogique :

- "Prendre en compte les besoins et les attentes des enfants en tenant compte de leur évolution biologique et psychologique."
- "Acquérir des connaissances nouvelles, faire de nouvelles expériences et ainsi avoir des compétences de plus en plus nombreuses."
- "Aider les enfants à devenir des personnes responsables et libres dans leurs choix, dans leurs loisirs et plus tard dans leur vie d'adulte."
- "Prendre en compte les différences humaines et sociales."
- "Favoriser le dialogue avec les enfants au travers d'activités ou de discussions afin d'aborder des sujets d'actualité."

Ville de Maizières-lès-Metz  
S.P.E. Service Périscolaire et Extrascolaire  
7 rue Henri de Bonnegarde  
57282 MAIZIERES-LES-METZ CEDEX

Tél : 03 87 80 11 76  
periscolaire@maizieres-les-metz.fr  
www.ville-maizieres-les-metz.fr

Horaires d'accueil du public :

- Du lundi au vendredi de 8h à 12h
- Lundi, mardi, jeudi de 14h à 17h30



## Programme des mercredis loisirs

Mars 2021  
Avril

## Thèmes des activités périscolaires



**ATTENTION**

**Inscriptions et/ou modifications:**

- ✗ **par Internet** au plus tard le jeudi pour la semaine suivante
- ✗ **par écrit au secrétariat** au plus tard le jeudi avant 17h pour la semaine suivante

Les activités proposées à l'accueil périscolaire se déclinent sur plusieurs thèmes, sur une ou plusieurs semaines.

COVID-19

Elles sont adaptées en fonction de la crise sanitaire.

du 08 au 12 Mars

"Tout commence par une graine"



Création d'un mini-jardin, tableau de graines, fleurs en pompons et différentes plantations.



Cuisine : "La jardinière de printemps"

"Jack et le haricot magique"

du 15 au 26 Mars

"Chevaliers, princes, princesses et pirates : 2 semaines riches en émotions"



A l'abordage ! bateau, chapeau, longue-vue et trésor de pirate



Miroir, baguette, serre-tête, boîte à secret de princesse  
Vidéo

Château fort, bouclier et épée de chevalier



du 29 Mars au 9 Avril

"2 semaines festives pour fêter Pâques et le printemps"

Poissons d'avril, poissons 3D  
Cuisine : gâteau "poisson"



Lapin rigolo, lapin coquilles, poterie, panier lapin, cloche de Pâques



Bouquet de fleurs, tableau de printemps, libellules  
Cuisine : Jardinière de printemps  
Jeux



du 12 au 16 Avril

"A la découverte de l'Egypte ancienne"

Bracelets, amulettes, coiffes de pharaon, pyramides :  
un formidable voyage dans le temps



du 19 au 23 Avril

"La tête dans les étoiles : semaine astronomie"

Animation "Planétarium"



matin chez les petits,  
après-midi chez  
les grands

Tableau "constellations", astronaute, fusée,  
light painting, expériences scientifiques

Information :

Inscriptions pour les vacances  
de printemps du 22 mars au 1<sup>er</sup> avril 2021

1<sup>ère</sup> période d'inscriptions (du 22 au 26 mars) réservée  
aux Maiziérois, aux enfants fréquentant les activités périscolaires  
et aux personnes travaillant sur la ville de Maizières-lès-Metz

2<sup>ème</sup> période d'inscriptions (du 29 mars au 1<sup>er</sup> avril) ouverte à tous  
dans la limite des places disponibles

